

pour rassurer les statiticiens inquiets, que ces têtes se retrouvent dans la banlieue lyonnaise, où les tramways les ont transportées. Donc, en résumé, pas de pertes. Dormons en paix, et laissons les événements suivre leur cours normal.

Parmi ceux-ci, il en est peu de bien importants.

Le 1^{er} avril, avec l'arrivée des fameux poissons, s'ouvre le congrès des anatomistes, qui rassemble à Lyon les savants du monde entier. Le nombre des communications ou démonstrations faites sous la coupole de l'Université lyonnaise dépasse de beaucoup celui qu'a atteint, en août 1900, ce même congrès à Paris. Gloire donc à l'Université de Lyon!

Le 5 avril nous apporte la nouvelle de la nomination, comme membre du Conseil supérieur de la guerre, du général Garnier des Garets, notre compatriote, qui commandait le 2^{me} corps d'armée. Le général, grand officier de la Légion d'honneur, est né à Trévoux, le 11 février 1838.

Le même jour, les échos du Palais se gaudissaient d'une affaire évoquée devant la Cour d'appel, et qui défraya longtemps les chroniques parisiennes et foréziennes. Je veux parler de cette fameuse escroquerie de 136.000 francs, pour un héritage fantastique de 32 millions, retrouvé par un escroc habile et qu'aurait laissé aux Indes le P. Jacquier, un supérieur général des Lazaristes, au xviii^e siècle. L'auteur de cette belle légende, un clerc d'avoué de Saint-Etienne — qui du reste n'a pas obtenu l'indulgence de la Cour — avait mêlé à son affaire nos hommes politiques les plus en vue. On ne sait ce qu'il faut admirer le plus dans ce procès, de l'habileté de l'escroc ou de la naïveté, de l'âpreté au gain des gogos roulés par lui.

Le 15 avril, s'ouvre la séance du Conseil général du Rhône qui n'offre aucun incident à noter.